

# AUDY & ASSOCIÉS

Commissaires aux Comptes

David DEVAUTOUR  
Grégory JULLIARD  
Gilles VALVO

## CREER SON ECOLE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

29, Allée des Bocages

78110 LE VEISINET

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2023

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2023

A l'assemblée générale de « CREER SON ECOLE »,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CRÉER SON ECOLE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ➤ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ➤ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris,  
Le 9 avril 2024



AUDY & ASSOCIÉS

Grégory JUILLARD  
Associé-Gérant

#### Pièces jointes :

- Annexe : « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2023

## DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan association ANC

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le <b>31/08/2023</b> (12 mois)			Exercice précédent <b>31/08/2022</b> (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	4 683	3 793	890	1 666	- 776
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	825		825		825
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 508</b>	<b>3 793</b>	<b>1 715</b>	<b>1 666</b>	<b>49</b>
<b>Actif circulant</b>					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 250		1 250		1 250
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 827	4 733	6 094		6 094
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	762		762	5 695	- 4 933
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	206 633		206 633	379 328	- 172 695
Charges constatées d'avance	12 780		12 780	16 314	- 3 534
<b>TOTAL (II)</b>	<b>232 252</b>	<b>4 733</b>	<b>227 519</b>	<b>401 337</b>	<b>- 173 818</b>
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>237 760</b>	<b>8 526</b>	<b>229 234</b>	<b>403 003</b>	<b>- 173 769</b>

## Bilan association ANC(suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/08/2023</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/08/2022</b> (12 mois)	Variation
<b>Fonds propres</b>			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	24 146	24 146	
. Autres			
Report à nouveau	253 608	255 013	- 1 405
Excédent ou déficit de l'exercice	-192 457	-1 405	- 191 052
Situation nette (sous total)	85 297	277 754	- 192 457
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>85 297</b>	<b>277 754</b>	<b>- 192 457</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	88 272	78 472	9 800
<b>TOTAL (II)</b>	<b>88 272</b>	<b>78 472</b>	<b>9 800</b>
<b>Provisions</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
<del>Emprunts et dettes financières diverses</del>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 561	8 068	2 493
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	22 278	8 710	13 568
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 000	30 000	- 29 000
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	21 826		21 826
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>55 665</b>	<b>46 778</b>	<b>8 887</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>229 234</b>	<b>403 003</b>	<b>- 173 769</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/08/2023</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/08/2022</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Engagements donnés</b>			

## Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022	Ecart N/N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations	9 929	3 227	6 702	207,70%
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	50 404	39 944	10 460	-81,68%
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	8 000			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	154 511	100 925	53 586	53,09%
Mécénats	152 333	50 180	102 153	203,57%
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		50 482	-50 482	
Utilisation des fonds dédiés	40 200	105 184	-64 984	-61,78%
Autres produits	13	10	3	27,30%
<b>Total I</b>	<b>415 391</b>	<b>349 953</b>	<b>57 438</b>	<b>16,41%</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	167 320	150 604	16 716	11,10%
Aides financières	13 000	32 000	-19 000	-59,38%
Impôts, taxes et versements assimilés	5 003	-103	5 106	-4957,59%
Salaires et traitements	261 120	96 783	164 337	169,80%
Charges sociales	86 526	27 593	58 933	213,58%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	776	681	95	13,96%
Dotations aux provisions	4 733			
Reports en fonds dédiés	50 000	50 180	-180	-0,36%
Autres charges	4 912	7 250	-2 338	-32,25%
<b>Total II</b>	<b>593 391</b>	<b>364 988</b>	<b>223 669</b>	<b>61,28%</b>
<b>1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-178 000</b>	<b>-15 036</b>	<b>-166 231</b>	<b>1105,59%</b>

<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 364			
Autres intérêts et produits assimilés	2 988	178	2 810	1578,58%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	<b>4 352</b>	<b>178</b>	<b>2 810</b>	<b>1578,58%</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>4 352</b>	<b>178</b>	<b>2 810</b>	<b>1578,58%</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-173 648</b>	<b>-14 858</b>	<b>-158 791</b>	<b>1068,76%</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	130	13 452	-13 322	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total V</b>	<b>130</b>	<b>13 452</b>	<b>-13 322</b>	<b>N/S</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	18 939			
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	<b>18 939</b>			
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>-18 809</b>	<b>13 452</b>	<b>-32 261</b>	<b>N/S</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>419 872</b>	<b>363 583</b>	<b>56 290</b>	<b>15,48%</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>612 329</b>	<b>364 988</b>	<b>247 341</b>	<b>67,77%</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-192 457</b>	<b>-1 406</b>	<b>-191 051</b>	<b>13593,11%</b>

## Evaluation des contributions volontaires

	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022	Ecart N/N-1	
			Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	26 000	33 760	-7 760	-22,99%
<b>TOTAL</b>	<b>26 000</b>	<b>33 760</b>	<b>-7 760</b>	<b>-23%</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	26 000	33 760	-7 760	-22,99%
<b>TOTAL</b>	<b>26 000</b>	<b>33 760</b>	<b>-7 760</b>	<b>-23%</b>

## Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/08/2023		Exercice N-1 31/08/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	316 773	316 774	194 276	154 332
1.1 Cotisations sans contre-partie				
1.2 Dons, legs et mécénat	306 844	306 844	151 105	151 105
- Dons manuels	154 511	154 511	100 925	100 925
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	152 333	152 333	50 180	50 180
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	9 929	9 929	43 171	3 277
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	54 899		13 640	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Cotisations financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	54 899		13 640	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	8 000			
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			50 482	50 482
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	40 200	40 200	105 184	105 184
<b>TOTAL</b>	<b>419 872</b>	<b>356 974</b>	<b>363 582</b>	<b>309 998</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	336 445	51 943	81 011	46 445
1.1 Réalisées en France		51 943		46 445
- Actions réalisées par l'organisme		51 943		46 445
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	44 831	44 831	79 779	79 779
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	44 831	44 831	8 084	8 084
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0	71 695	71 695
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	175 543	175 543	153 337	153 337
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	5 509		681	
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	50 000		50 180	50 180
<b>TOTAL</b>	<b>612 328</b>	<b>272 317</b>	<b>364 988</b>	<b>329 741</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-192 456</b>	<b>84 657</b>	<b>-1 406</b>	<b>-19 743</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>Exercice N 31/08/2023</b>		<b>Exercice N-1 31/08/2022</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	26 000		33 760	
Bénévolat	26 000		33 760	
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	26 000		33 760	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	26 000		33 760	
<b>TOTAL</b>	26 000		33 760	

## Compte d'emploi annuel des ressources

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022	Ecart N/N-1	
			Euros	%
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>				
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	51 943	46 445	5 498	11,84%
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	51 943	46 445	5 498	11,84%
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	44 831	79 779	-34 948	-43,81%
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	44 831	8 084	36 747	454,56%
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	71 695	-71 695	-100,00%
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	175 543	153 337	22 206	14,48%
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>272 317</b>	<b>279 561</b>	<b>-7 244</b>	<b>-3%</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	5 509			
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	50 000	50 180	-180	-0,36%
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>327 826</b>	<b>329 741</b>	<b>-1 915</b>	<b>-1%</b>

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022	Ecart N/N-1	
			Euros	%
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>				
<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie	9 929	3 227	6 702	207,70%
1.2 Dons, legs et mécénats	306 844	151 105	155 739	103,07%
- Dons manuels	154 511	100 925	53 586	53,10%
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénats	152 333	50 180	102 153	203,57%
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public				
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>316 774</b>	<b>154 332</b>	<b>162 442</b>	<b>105,25%</b>
<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		50 482		
<b>3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	40 200	105 184	-64 984	-61,78%
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	-29 147	19 743		
<b>TOTAL</b>	<b>327 826</b>	<b>329 741</b>	<b>-1 915</b>	<b>-0,58%</b>

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)				
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public				
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEORISTE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE ( HORS FONDS DEDIES)				

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022	Ecart N/N-1	
			Euros	%
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	26 000	33 760	-7 760	-22,99%
<b>TOTAL</b>	26 000	33 760	-7 760	-22,99%
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>				
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	26 000	33 760	-7 760	-22,99%
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	33 760	33 760	0	0,00%

<b>FONDS DEBUT LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	78 472	133 476		
(-) Utilisation	40 200	105 184	-64 984	-61,78%
(+) Report	50 000	50 180	-180	-0,36%
<b>FONDS DEBUT LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	88 272	78 472	9 800	12,49%

L'objet de l'association Créer son école est de dynamiser l'éducation en France et dans le monde afin qu'elle gagne en justice et en qualité. En aidant les structures éducatives innovantes, et notamment les écoles hors contrat ou libres de leur pédagogie, à se créer et à se développer.

Les missions sociales de l'association Créer son école, à la clôture de l'exercice 2020-2021, sont :

- Le soutien financier aux écoles
- La formation : des Créateurs, Directeurs et Professeurs d'écoles
- L'accompagnement juridique et pratique
- La communication et le lobbying

Pour financer ces différentes missions, l'association Créer son école fait appel à la générosité du public. Le CER retrace la répartition des emplois entre d'une les missions et les recherches de fonds nécessaires pour les financer. Enfin, les emplois font état des frais de fonctionnement indirectement liés aux missions.

La méthode retenue pour effectuer la répartition des emplois est la suivante :

Cette méthode est la méthode réelle, c'est-à-dire une affectation des emplois directs (qui ne concernent qu'une mission) et une répartition des emplois indirects (qui concernent plusieurs missions).

La répartition est faite à partir des différents comptes du plan comptable.

Pour les actions de soutien, les coûts directs comprennent les versements d'aides financières ponctuelles et le soutien technique et les dépenses administratives.

Pour les actions de formation, les coûts directs comprennent les dépenses de personnel, les déplacements des professeurs, et les moyens techniques mis en œuvre pour assurer les formations.

Pour la communication et le lobbying les emplois correspondent aux divers outils de communication, aux conseils extérieurs, aux déplacements, aux dépenses administratives.

Les frais de fonctionnement se composent des conseils comptables, juridique et fiscal, des amortissements et des provisions. Les charges de personnel administratif ont été réparties en fonction des temps passés.

## Annexes Associations 2023

### PREAMBULE

L'objet de l'association Créer son école est de dynamiser l'éducation en France et dans le monde afin qu'elle gagne en justice et en qualité.

Les missions sociales de l'association Créer son école, à la clôture de l'exercice 2022-2023, sont: - Le soutien financier aux écoles - La formation: des Créateurs, Directeurs et Professeurs d'écoles - L'accompagnement juridique et pratique - La communication et le lobbying

L'exercice social clos le 31/08/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 229 233,82E.

Le résultat net comptable est un déficit de 192 456,60 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/02/2024 par les dirigeants.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

### PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### *METHODE GENERALE*

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

---

---

---

**PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

**Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Matériel informatique	3 ans

## Annexes Associations 2023 (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 683			4 683
Immobilisations financières		825		825
<b>TOTAL</b>	<b>4 683</b>	<b>825</b>		<b>5 508</b>

#### Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL I</b>				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	3 017	776		3 793
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL II</b>	<b>3 017</b>			<b>3 793</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>3 017</b>	<b>776</b>		<b>3 793</b>

## Annexes Associations 2023 (suite)

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### Analyse des fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés » ;
- les reports en fonds dédiés ;
- les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs;
- les transferts entre fonds dédiés ;
- les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public	78 472	50 000	40 200			88 272	88 272
<b>TOTAL</b>	<b>78 472</b>	<b>50 000</b>	<b>40 200</b>			<b>88 272</b>	<b>88 272</b>

#### Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 743	9 743		
Dettes fiscales et sociales	14 722	14 722		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	21 826	21 826		
<b>TOTAL</b>	<b>46 291</b>	<b>46 291</b>		

#### Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	8 550
Dettes fiscales et sociales	1 773
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>10 323</b>